



LE CANARD DU SUD

en campagne

Journal d'information du syndicat Solidaires, Unitaires et Démocratiques
des travailleurs du rail de la région de Metz-Nancy

Hors série Spécial n°1

www.sudrailmetznancy.org

TOUS TRAVAILLEURS DU RAIL



TOUS AU RHOO77

Dépôt légal : HS n° spécial - année 2013 - N°ISSN 1295-3687

Sud-Rail

Directeur de publication : Hervé GRANDJEAN - Rédacteur : Arnaud MABILLE

Solidaires

17 chemin des bains - 57100 Thionville

www.sudrailmetznancy.org

RH0077**DÉCRET
FRET PRIVÉ****PAS TOUCHE AU RH0077 !****TEMPS DE TAVAIL ANNUEL**ROULANTS : 1568 h
SÉDENTAIRES : 1589 h**1607 h****REPOS DE TOUTE NATURE**ROULANTS : 116+10
SÉDENTAIRES : 104 (A)+18,
114 (B)+8, 114 (B25)+11
118 (C)+14**104****REPOS DOUBLE****52****25****TEMPS DE TRAVAIL EFFECTIF**ROULANTS : 8 h
si 1h30 dans la période 23h-6h
9 h dans les autres cas
SÉDENTAIRES : 7h25 (A),
7h45 (B), 8h02 (C)**ROULANTS ET
SÉDENTAIRES
10h ET 12h
EN SITUATION
PERTURBÉE****AMPLITUDE**ROULANTS : 8 h
si 1h30 dans la période
23h-6h, 11 h
dans les autres cas
SÉDENTAIRES : 11 h**ROULANTS :
12 h minimum
14 h maximum****SÉDENTAIRES :
12 h minimum
14 h maximum****REPOS JOURNALIER**

à résidence

ROULANTS : 14 h minimum
SÉDENTAIRES :
10h, 12 h ou 14 h
sous conditions**ROULANTS : 12 h
minimum pouvant être
réduit à : 9 h si besoin
Possibilité de faire 2 RHR
SÉDENTAIRES : 12 h
minimum sauf en équipes
successives**

hors résidence

ROULANTS : 9 h minimum
SÉDENTAIRES : PAS DE RHR**ROULANTS : 9 h minimum
SÉDENTAIRES :
ACCORD
D'ENTREPRISE**

Nous sommes à quelques mois d'une réforme importante de notre réglementation du travail, le RH0077. En effet dans le cadre de la réforme du ferroviaire, le ministre des transport a décidé de revenir sur le RH0077 afin de le remplacer par une convention collective dans la branche transport ferroviaire.

Sud-rail n'est pas contre la mise en place d'une convention collective, car il n'est pas normal que des milliers de travailleurs du rail du privé ne puissent pas bénéficier d'une réglementation du travail de qualité. Par exemple les contrôleurs des trains Thello bénéficient de la convention collective... des hôtels, cafés et restaurants, alors que les conducteurs de Thello de l'accord de branche... Fret. Les conducteurs de Colas-rail bénéficient eux de la convention collective travaux public. Il y a en fait autant de réglementations du travail qu'il y a d'entreprises ferroviaires différentes, une aberration.

Sud-rail n'est pas contre la mise en place une convention collective dans la branche ferroviaire. Par contre pour nous la réglementation du travail existe déjà, elle porte un nom, elle s'appelle le RH0077.

Le RH0077 doit donc s'étendre à l'ensemble des travailleurs du rail. Il serait complètement illogique que les 155 000 cheminots de la SNCF s'alignent sur les 5 000 travailleurs du rail privés. L'enjeu syndical des mois à venir c'est bien que l'inverse se produise. Que l'ensemble des travailleurs du rail bénéficie de la réglementation du travail SNCF. Une Utopie? pas forcément! Lors de l'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité, le rapport de forces avait permis que la réglementation du travail des agents d'EDF/GDF s'applique à l'ensemble des travailleurs de ce secteur. Donc si cela a été possible dans l'énergie, pourquoi ne le serait il pas dans le transport ferroviaire?

Le RH0077 (l'ex PS4) est le fruit de 150 années d'expérience dans le ferroviaire. Nos anciens avaient l'habitude de dire que cette réglementation avait été écrite avec le sang des cheminots et en effet c'était quelque fois suite à un accident grave que des modifications étaient apportées, des jours de repos rajoutés, des temps de travail limités, des procédures de récupération mises en place.

Ces 150 années d'expérience ne doivent pas être balayées d'un revers de main libéral, au non de la productivité à tout prix. Aujourd'hui on peut conduire un train pendant 10 h d'affilée sans coupure ni pause repas dans le privé, alors même que la réglementation routière oblige à des pauses toutes les 4 heures.

La nouvelle convention collective s'appliquera à tous les travailleurs du rail, cheminots de la SNCF compris, il est donc particulièrement important que nous nous battions afin qu'elle soit à minima au même niveau que le RH0077.

RH0077 POUR TOUS**NON
AU DUMPING SOCIAL**